

Bulletin municipal

Albussac

1er semestre 2012



Dans ce numéro :

Mot du Maire	2
Etat Civil 2011	3
Recherches généalogiques	4
Observatoire économique	5
Travaux & tarifs	6
Informations	7
Mot des associations communales	10

Titre : bulletin municipal
d'Albussac
Éditeur : Mairie d'Albussac
Directeur de la publication :
Michel FARGE
Dépôt légal : janvier 2012

Le Mot du Maire

Le projet phare qui, je l'espère, sera réalisé en 2012, est la construction de la salle polyvalente aux Levades. Pour pouvoir bénéficier d'un maximum d'aides et d'un financement plus souple, nous avons présenté ce projet en deux tranches. Nous venons de recevoir la confirmation de l'accord pour l'aide de l'Etat et du Département concernant la première tranche présentée au titre de l'année 2011. Les travaux débuteront lorsque nous aurons l'assurance que la deuxième tranche présentée au titre de l'année 2012 sera également subventionnée, ce qui, je pense, ne devrait pas poser de gros problèmes. Si ce n'était pas le cas, cette réalisation pourrait être remise en cause, car la commune n'a pas la possibilité de la financer sans la totalité des aides escomptées, mais soyons optimistes !

Ce projet lourd pour notre collectivité, mais devenu indispensable à cause des mises aux normes obligatoires, a été réalisé en concertation avec les associations utilisatrices de

cette salle ce qui, je l'espère, aura contribué à éviter quelques petites erreurs de conception.

Parmi les autres projets présentés pour 2012 au financement du Conseil Général lors de la réunion cantonale du 15 décembre, figurent :

- l'alimentation en eau potable des villages de Laumond et Madelbos,
- l'assainissement collectif de Malbuisson,
- la 4ème tranche de la voie communale n°1 (du Pont de la Pierre à Bedaine),
- l'accès à la cantine et à l'école.

En ce qui concerne les travaux réalisés en 2011 ou en cours de réalisa-

tion, nous trouverons le détail à l'intérieur du bulletin. Je signale simplement que les travaux de modification et d'agrandissement des vestiaires au stade commenceront en janvier.

Voici arrivée cette nouvelle année 2012 et à cette occasion, j'adresse, au nom du conseil municipal et de l'ensemble des agents communaux, tous mes vœux de bonheur et surtout de bonne santé à chacune et à chacun d'entre vous ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Bonne année à tous.

Raymond RAOUL

Point-lecture

Depuis quelques semaines, notre Agence Postale Communale accueille une bibliothèque. Compte tenu de sa modeste taille, elle est intitulée « Point-Lecture ».

Après quelques travaux, achats de matériel (rayonnages et informatique) qui ont été subventionnés par le Conseil Général de la Corrèze, la Bibliothèque Départementale de



Prêt à « livré » des ouvrages correspondant à tous les âges et à tous les goûts.

**Horaires : du lundi au samedi
de 9 h.30 à 12 h.00.
Téléphone : 05.55.28.16.94**

Vous pouvez demander votre carte d'adhérent, gratuite, auprès d'Agnès ainsi, vous aurez la possibilité d'emprunter jusqu'à 3 ouvrages sur une période de 4 semaines.

État civil 2011

Naissances

CARETTE Lola, Roussanne

DUCOFFE Nino, Le Bourg

LUCILY-COUDERT Yliana

SAUVAN Grégoire Emilien Elliot, Malmaury

ULL LACHAUD Jean-Baptiste, Les 4 Routes



Décès

BORDE André Julien, Prézat

CONSTANTIN veuve CHAMBRY Yvonne, Laumond

GRENADIN veuve TEIL Janine Danielle, Chastresse

JAMES-FARGES épouse FIALIP Marthe Pauline, Le Faurissou

JEAMMIE épouse LAVAL Marie-Louise, Malbuisson

LABORDE Antoine Louis, Leyx

LEYMARIE Roger Antoine, Jassat

MOUTON Maurice René, Chastresse

SIREYX Claude Pierre, Le Pilou

Recensement de la population 2012

Toutes les communes de moins de 10.000 habitants doivent être recensées une fois tous les 5 ans, c'est pourquoi Albussac va devoir compter ses habitants [entre le jeudi 19 janvier 2012 et la samedi 18 février 2012](#). La commune étant divisée en deux zones, il a donc été nécessaire de recruter deux agents recenseurs pour mener à bien cette tâche. Après avoir lancé appel de candidatures dans le bulletin municipal de juin 2011, deux postulants se sont faits connaître en mairie. Il s'agit de Mme Lydie ROZÉ et de M. Jean-Claude CHAMMARD. Ces deux candidats ont donc été nommés agents recenseurs pour la campagne 2012.

A l'occasion de leurs déplacements, ils seront munis d'une carte tricolore, avec leur photo, signée par le Maire.

Votre agent recenseur se rendra chez vous à partir du jeudi 19 janvier, il vous distribuera les imprimés nécessaires et pourra vous aider à les compléter.

Votre agent recenseur, comme toutes les personnes ayant accès à vos questionnaires, est tenu au secret professionnel. Toutes vos réponses sont strictement confidentielles. Ensuite l'Insee (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) est le seul organisme à pouvoir exploiter vos questionnaires et toutes les statistiques liées au recensement sont anonymes.

A quoi sert le recensement ?

Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il apporte des informations comme leur âge, les professions exercées, les

transports utilisés, les déplacements quotidiens, les conditions et le nombre de logements, etc...

Ses résultats aident à prendre des décisions publiques en matière d'équipements collectifs, comme les écoles, les hôpitaux, les gendarmeries, les maisons de retraite... Ils aident aussi les professionnels à mieux connaître les caractéristiques des logements, les entreprises à mieux estimer les disponibilités de main d'œuvre. Ils sont aussi très utiles pour les associations afin de répondre au mieux aux besoins de la population.

C'est pour toutes ces raisons qu'il est [indispensable de participer au recensement](#).

Réservez le meilleur accueil à votre agent recenseur, il saura vous aider dans votre démarche.



État civil - Recherches généalogiques

Naissances 1911

BOURDET Emile Jean Baptiste, Lafage
CAQUOT Eloi, Chantarel
CHAPOU Joseph, Roussanne
CHASTRUSSE Albert Clément, Prézat
CHASTRUSSE Maria Henriette, Madelbos
DAUMARD Marie, Lavergne
EYRIGNAC Adeline Adrienne Marie, La Chassagnade
FIALIP Jean-Baptiste, La Salesse
FIALIP Jean-Clément, Le Bourg
FIALIP Marie-Louise, Lafage
FOURCHE Baptiste, La Gardelle
GRAFFOILLÈRE Jeanne Amélie Julia, Le Bourg
GRENAILLE Louise, Malbuisson
LABOUCHET Marie, Lachaud
MAISONNEUVE Jean Antoine, Prézat
MAS Jeanne Julia, Lachaud
MAZET Jean, Chabrier
PERGNE Jean, Prézat
QUEYREL Marthe, Le Bourg
QUEYREL Pierre René, Teillol
RAOUL Jean Joseph, Laumont
ROUME Frédéric, Les 4 Routes
SOUSTRE Julienne, Aubiat
TEYSSANDIER Henri Bernard Joseph, La Salesse
TRÉMOUILLE Ernest, Bros Haut
VERDIER Marcel, Lafage
VERDIER Marie-Louise, Le Bourg.

Mariages 1961

BONTEMPS André Auguste - TOURAL Yvonne
CHASTRUSSE Henri Auguste - VERGNE Raymonde Marie
CHASSAIN Guy - FIALIP Raymonde Amélie Germaine
DESTRAUX Guy Jean Alphonse - JUIN Paulette Marie Antoinette
LISSAJOUX Jules Antoine - COMBES Noëlle Marie Louise
MAISONNEUVE André Paul - DOUMÈCHE Simone
MAISONNEUVE Roger Eugène - LABORDE Louise Renée Monique
SERAUT Serge - TOUSSAINT Marie Berthe
TRÉMOUILLE Jean Marie - BORDES Elise Mathilde

Décès 1961

BOURDET Louis, Lafage
BOURDET Marie Louise veuve FIALIP, Madelbos
BOUYGUES Désiré Joseph Gabriel André, Lafage
DESTOR Léonarde veuve NAUDOU
FAURE Marie veuve TEIL, La Salesse
LEYGNAC Joseph, Malbuisson
LEYMARIE Cyprien, Aubiat
LEYMARIE Emile, Le Bourg
RIBAT Hélène veuve LEYMARIE, Roussanne
ROUME Annie Jeanne veuve FARFAT, Le Bourg
TEYSSANDIER Antoinette veuve CROIZET, Les Bouteilles

Observatoire économique

Plus de 100 personnes ont assisté le 19 décembre à la salle multi-activité d'ARGENTAT à la présentation de l'outil Internet destiné à accompagner les entreprises locales et les demandeurs d'emplois du territoire. Après les mots d'accueil de Jean Pierre LECHAT, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Argentat, Claude TREMOUILLE, Vice Président en charge du développement économique a souhaité rappeler les raisons qui ont motivé la création de cet outil intercommunal et les missions de celui-ci :

Mise en place d'un réseau structuré :

« Un réseau structuré qui s'est mis en place dès 2010 pour répondre aux évolutions de l'activité économique des entreprises locales composé des acteurs du tissu socio-économique, des ressources humaines, de l'insertion, de la prospection et de la formation. Ce réseau a, après une analyse de la situation économique du territoire, travaillé à l'élaboration d'un schéma autour des 6 thèmes suivants :

Mieux anticiper l'évolution économique et de l'emploi du territoire afin d'être plus réactif que ce soit dans le cadre de difficultés économiques des entreprises, en meilleure adéquation entre les offres et demandes d'emplois, anticiper les cessations d'activité pour assurer les transmissions. L'outil informatisé permettra d'anticiper ces données et suscitera des actions du réseau par des réunions trimestrielles.

Mieux coordonner les acteurs et développer les démarches collectives : Coordination entre les acteurs du réseau assuré par la communauté des communes, mise en place de dynamiques collectives, Claude TREMOUILLE a rappelé l'exemple du « vendredi à la campagne » : circuit de proximité fédérant 15 agriculteurs et qui comprend aujourd'hui plus de

250 consommateurs adhérents. Ce concept de circuit de proximité est en phase d'extension pour approvisionner localement les 1400 repas/jour des restaurations collectives du territoire. Cette dynamique collective est aussi en cours dans le cadre de la filière bois pour créer sur la zone d'activité des Quatre Routes, mise à disposition par la commune d'ALBUSSAC, une unité collective de production de plaquettes bois. « Pourquoi aller chercher ailleurs ce que nous possédons sur le territoire » affirme Claude TREMOUILLE. Mieux coordonner les offres et demandes d'emplois par une mise en relation entre les acteurs économiques, de l'emploi et de la formation, la coordinatrice de la communauté des communes assumera le suivi de ces démarches.

Mieux informer les entreprises et demandeurs d'emplois : Le site Internet possède toutes les données nécessaires en terme d'accompagnement et d'information pour les entreprises et demandeurs d'emplois.

Développer l'activité des entreprises et structures d'insertion pour faciliter l'insertion sociale : Claude TREMOUILLE a rappelé que soutenir l'activité de ces entreprises permettrait d'insérer plus de personnes qui se trouvaient en échec social ou professionnel. « Le traitement du social ne doit pas se résumer à des messages de compassion dans les grands discours, aussi beaux fussent-ils, mais doit se concevoir avec la mise en place d'actions concrètes avec un renforcement d'activité économique pour ces structures. C'est dans ce cadre là que ces structures auront toute leur place dans les démarches d'approvisionnement des restaurations collectives à côté des agriculteurs et dans la filière bois. »

Attirer de nouvelles entreprises sur le territoire avec Limousin Expansion :

Claude TREMOUILLE a rappelé que le partenariat avec Limousin Expansion répondait à cet objectif. Propos confirmés par Christophe DURIVEAU, Directeur de Limousin Expansion qui a rappelé qu'un contact était actuellement en cours sur ce territoire. Le Directeur de Limousin Expansion a rappelé que ce site très novateur était un très bel outil qui allait être utilisé par son agence pour valoriser l'attractivité de ce territoire au niveau national. La même perception sur la qualité de ce site a été saluée par Roger CHASSAGNARD du Conseil Général, Christelle COURSAT du Conseil Régional et Denis DELCOURT, DDT de la CORREZE qui affirmait que l'Etat était très intéressé par ce concept.

Mise en place d'un espace de négociation et de discussion pour mettre en place des actions innovantes :

Claude TREMOUILLE a rappelé que cet observatoire était un outil à destination des entreprises locales, que celles-ci devaient l'enrichir en intégrant leur site web et que des réunions destinées à imaginer sur notre territoire des actions innovantes, citant en exemple : mise en place d'emplois partagés par les entreprises (emplois à temps complet pour les salariés), mutualisation des moyens sur des achats communs qui seraient autant d'économies pour les entreprises, etc...

Après un débat riche, Claude TREMOUILLE a conclu cette réunion en affirmant: « Cet outil se veut modeste mais il s'appuie sur des démarches collectives et sur la vision de l'économie réelle qui s'appuie sur les entreprises et les salariés et non sur une vision virtuelle que l'on voudrait nous imposer aujourd'hui. »

Communauté de Communes du Pays d'Argentat
Un observatoire économique pour agir sur l'activité économique et l'emploi du territoire
Site Internet : www.ccpaysargentat.fr

Travaux

Ci-dessous le détail financier des principaux travaux terminés au cours de l'exercice 2011

	Dépenses H.T.	Subventions versées
Dissimulation des réseaux téléphoniques 4 Routes	22.976,18	13.786,00
Dissimulation réseaux électriques (part Commune)	8.914,75	
Éclairage Public Les 4 Routes (2ème tranche)	16.677,00	5.837,00
Transformation ancienne bascule en halle de marché	7.683,37	1.900,00
Création d'un Point Lecture (bibliothèque)	6.179,61	3.071,00
Restauration registres état civil	824,04	412,02

Ci-dessous, le détail financier des principaux travaux en cours ou prévus pour 2012

	Estimation des dépenses H.T.	Subventions allouées ou escomptées
Création d'une salle polyvalente (1ère tranche)	400.000,00	180.000,00
Création d'une salle polyvalente (2ème tranche)	400.000,00	182.950,00
Extension réseau d'eau - Village de Laumond	61.476,00	18.442,80
Extension réseau d'eau - Village du Madelbos	117.160,00	82.990,40
Agrandissement des vestiaires stade municipal	41.300,00	18.595,00
Aménagement accès cantine et école primaire	9.300,00	2.325,00
VC n°1 du Pont de la Pierre à Bedaine (3ème tranche)	26.610,00	10.644,00
Extension réseau d'assainissement - Malbuisson	85.000,00	34.000,00

Tarifs des services communaux - Année 2012

A compter du 1er janvier 2012, les tarifs des différents services communaux sont fixés de la manière suivante :

Cantine scolaire Repas d'un élève 2,00 €

Repas d'un élève à compter du 2ème enfant de la même famille 1,67 €

Garderie scolaire

Journée (matin et soir) par enfant 1,85 €

1/2 journée (matin ou soir) par enfant 1,00 €

Photocopies (noir & blanc)

Format A4 (21x29,7) 0,20 €

Format A3 (29,7x42) 0,30 €

Taxes funéraires

Inhumation dans un caveau ou une tombe 131,00 €

Dépôt d'une urne funéraire 91,00 €

Mise à disposition Salle des Fêtes

Week-end 140,00 €

(ou veille de jour férié + jour férié)

1 journée (ou soirée) en semaine 70,00 €

Eau (rôle 2012 - consommation 2011)

Abonnement 74,80 €

Prix du m3 de 0 à 500 m3 0,9352 €

Prix du m3 de 501 à 1.000 m3 0,72 €

A partir de 1.001 m3 0,43 €

Assainissement (rôle 2012 - consommation 2011)

Abonnement 62,41 €

Facturation m3 d'eau usée 0,7802 €

Recensement militaire

Depuis le 1^{er} Janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser [à la mairie de leur domicile](#).

Cette démarche doit s'effectuer le mois de leur seizième anniversaire ou dans les trois mois suivants.

La mairie vous remettra une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver dans l'attente de la convocation à la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense.

L'attestation de recensement vous sera réclamée pour l'inscription à la conduite accompagnée, ou tous examens et concours.

Pour toutes questions, vous pouvez prendre contact au

Centre du Service National
88, rue du pont St Martial
87000 LIMOGES

Tél. : 05.55.12.69.71
ou 05.55.12.69.74



e-mail : csn-lim@dsn.sga.defense.gouv.fr
Site Internet : www.defense.gouv.fr
rubrique jeunes et JAPD

Enquête sur l'emploi

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années tous les trimestres une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. C'est la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles internationales en vigueur (au sens du bureau international du travail). Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution

du marché du travail et fournit des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, sur la durée de travail, les emplois précaires. C'est enfin une source d'information très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans ou plus.

A cet effet, tous les trimestres, 50.000 logements sont enquêtés, tirés au hasard sur l'ensemble du territoire. Ils seront enquêtés six trimestres consécutifs, la première et la der-



nière enquête par visite au domicile des enquêtés, les enquêtes intermédiaires par téléphone. La participation des enquêtés est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Une enquêtrice prendra contact avec les enquêtés. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Les réponses resteront [strictement anonymes et confidentielles](#). Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques ; la loi en fait la plus stricte obligation.

Autorisation de sortie du territoire

Tout mineur français n'ayant pas de passeport valide personnel et qui doit quitter la métropole sans être accompagné d'une personne titulaire de l'autorité parentale doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire.

Cette autorisation est obligatoire pour franchir la frontière avec une carte d'identité en cours de validité.

Pour obtenir une autorisation de sortie du territoire, la personne qui détient l'autorité parentale (père,

mère ou tuteur) doit s'adresser à la mairie ou à la préfecture dont dépend son domicile. Elle doit certifier sur l'honneur qu'elle est titulaire de l'autorité parentale et présenter un document à l'appui de sa déclaration.



PREVENTION DES CAMBRIOLAGES



Vous êtes chez vous

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte. En cas de doute, et même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

En cas de courte absence

Protection des accès

- Fermez les volets et verrouillez les portes.
- Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Ne laissez pas de messages écrits signalant votre absence sur la porte d'entrée.
- Pour créer l'illusion d'une présence, laissez éventuellement un fond sonore (la radio par exemple).
- Ne cachez pas vos clés à l'extérieur (paillason, pot de fleurs, boîte aux lettres), déposez-les plutôt chez une personne de confiance.

En cas de longue absence

Protection des accès

- Fermez les volets et verrouillez-les. De temps en temps, faites-les ouvrir, si possible, par des voisins.
- Vérifiez la fiabilité des serrures et des verrous.

Argent et valeurs

- Ne conservez pas à votre domicile d'importantes sommes d'argent.
- Répertoirez et photographiez bijoux, valeurs et objets d'art. Mettez-les en lieu sûr, ainsi que vos chèquiers et cartes bancaires (coffre-fort, banque, etc...).
- Evitez également les cachettes plutôt classiques comme la salle de bain et la chambre. Trouvez plutôt une cachette originale connue de vous seul.

Courrier et téléphone

- Ne laissez pas votre courrier s'accumuler dans votre boîte aux lettres, demandez à un voisin de conserver votre courrier ou à La Poste de le faire suivre (enveloppe de réexpédition).
- Ne laissez pas sur votre répondeur un message indiquant vos dates d'absence, ou transférez vos appels si vous le pouvez.

Si vous avez été victime d'un cambriolage

- **Prévenez immédiatement la gendarmerie ou le commissariat de police le plus proche du lieu de l'infraction** en utilisant un autre appareil téléphonique que le vôtre (pour permettre aux gendarmes d'identifier le dernier numéro appelé en utilisant la touche bis).
- **Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre.** Si pour des raisons particulières, les services de police ne peuvent se déplacer immédiatement, vous devez mémoriser ce que vous avez trouvé, les endroits où vous vous êtes déplacé et le signaler aux fonctionnaires intervenants.
- **Avant l'arrivée de la gendarmerie, interdisez l'accès des lieux à toutes personnes** sauf cas de nécessité, afin de ne pas détruire traces et indices utiles au bon déroulement de l'enquête.

GENDARMERIE - Communauté de brigades d'ARGENTAT

Place du 14 Juillet 19400 ARGENTAT – Tél. 05 55 28 0013

ALBUSSAC

Parlons de nos déchets !

Population : 695 habitants

Les collectes à Albusac : par Bacs de Regroupement

- Ordures ménagères : les lundis toutes les semaines - **75 containers**
- Collectes sélectives : les lundis semaines IMPAIRES - **60 containers**

Les sacs transparents pour le tri sélectif sont fournis gratuitement par la mairie où nous pouvons les retirer.

→ Une colonne à verre supplémentaire est située aux Quatre Routes.

→ Un collecteur de piles est à notre disposition à la Mairie.

Le Point d'Apport Volontaire (PAV) est à notre disposition au Stade.

Il est composé de :

- 1 Colonne à verres
- 1 Colonne à cartons, emballages, flaconnages, boîtes métalliques
- 1 Colonne à journaux, papiers

Une Benne d'Encombrants est mise à notre disposition par le SICRA à Albusac ainsi qu'aux Quatre Routes, au printemps et à l'automne. Un courrier nous avise de son installation 3 semaines avant.



Les déchets Verts. Il est rappelé que ces déchets sont à déposer à la déchetterie.

Pour nos déchets verts et organiques, le SICRA propose des composteurs au prix attractif de 20 €. (Au Service Technique – Le Claux Argentat)

🗑 Ce que représentent nos poubelles

2010 Commune Albusac	Tonnage Albusac	kg/an/habitant d'Albusac	Tonnage Total SICRA	SICRA kg / an / habitant	Moyenne nationale kg/ habitant (source ADEME)
Ordures ménagères	162 tonnes	233 kg	3057 tonnes	267 kg	299 kg
Collecte Sélective/PAV	26 tonnes	37 kg	487 tonnes	42 kg	55 kg
Verre	17 tonnes	24 kg	385 tonnes	33 kg	36 kg
Encombrants	23 tonnes	33 kg	180 tonnes	33 kg	23kg

SICRA, les rappels

3 Déchetteries ... (Déchets verts, encombrants, pneus, ferraille, cartons, piles, huiles, déchets viandes, Equipements Electriques et Electroniques...)

Déchetterie d'Argentat Route de Neuville 19400.ARGENTAT

☎ 05.55.28.96.52

⬇ Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (hiver)
Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h (été)

Déchetterie de Saint Privat Les Chanaux 19220 SAINT PRIVAT

☎ 06.79.28.39.97

⬇ Du lundi au mercredi de 14h30 à 17h30
Du jeudi au samedi de 8h à 12h et de 14h30 à 17h30

Déchetterie de Goullès Les Fraux 19430 GOULLES

☎ 06.82.56.34.84

⬇ Mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30
Samedi de 8h à 12h

Centre de tri :

Route de Neuville
19400 MONCEAUX SUR DORDOGNE

☎ 05.55.28.05.00

⬇ Du lundi au jeudi de 5h à 19h
Le vendredi de 5h à 17h

Services administratifs :

7 impasse du Général Delmas BP-63

19400 ARGENTAT

☎ 05.55.28.89.96

⬇ Du lundi au jeudi de 8h à 12h et 13h30 à 7h30
Le vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 16h30

Services Techniques :

Le Claux 19400 ARGENTAT

☎ 05.55.28.96.50

@ sicratech@wanadoo.fr

⬇ Du lundi au jeudi de 8h à 12h et 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 16h30

Familles Rurales d'Albussac

Durant l'été 2011, l'association a participé, avec ses petits moyens, à l'organisation des marchés albussacois. Face au succès de cette opération et à tant de convivialité entre associations communales, nous avons renouvelé notre engagement pour l'été 2012.

Au cours du second semestre 2011, l'association a organisé son traditionnel après-midi « Halloween »,

des sorties cinéma et un atelier « décorations de Noël ». Les participants sont toujours aussi nombreux ! A noter, l'atelier **Tricoti Tricota** (tricot ou crochet) est actuellement en sommeil faute d'un nombre suffisant de participant(e)s. Alors, n'hésitez pas à contacter Françoise au 05.55.28.02.39 que vous soyez « pratiquante » confirmée ou débutante.

Nous rappelons que, pour participer aux différentes activités l'adhésion est obligatoire, [soit 20 € par an et par famille](#).

Merci à tous nos partenaires (Mairie d'Albussac, CAF, UDAF, Conseil Général de la Corrèze) et à tous les bénévoles.

Pour connaître nos prochains rendez-vous, renseignez-vous auprès d'Isabelle (05.55.28.62.87) ou de Nathalie (05.55.28.32.53).

BONNE ANNÉE 2012



Albussac Tennis Club

Durant le mois de juillet, s'est déroulé le 7^{ème} tournoi de l'Albussac Tennis Club. Avec une participation correcte cette année encore, de nombreux matchs ont eu lieu sur le court d'Albussac.

Les résultats ont été les suivants :

En Consolante :

Rémi Février (TC Tulle) gagne contre Jérôme Bordes : 6-3 / 6-2.

3^{ème} place : Stéphane Vaur.

4^{ème} place : Remi Laurençon.

En principale, le tournoi a dû

être arrêté pour les phases finales, en raison de la météo très peu favorable à la pratique du tennis.

La finale aura donc lieu au printemps et elle opposera Francis Chammard à David Chammard.

La 3^{ème} place revient à Christophe Pujade.

La 4^{ème} place : Julien Massias.

Merci à tous les participants.

En attendant la rentrée « printanière du tennis », le club d'Albussac vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.



Président :
CHAMMARD David
Chastrusse, Albussac

U.S.F.V. Albussac Neuville

L'USFV Albussac Neuville continue son chemin et compte à ce jour environ 90 membres répartis entre dirigeants, joueurs seniors et jeunes de l'école de foot.

Un point sportif à mi-saison permet de constater que notre équipe fanion qui vise la montée au niveau supérieur pointe à la seconde place derrière Xaintrie et devra être motivée et mobilisée jusqu'au bout pour atteindre son objectif, d'autant plus qu'elle sera amenée à effectuer plus de déplacements que de réceptions sur la deuxième partie du parcours, ce qui est un handicap non négligeable.

L'équipe réserve souffre dans sa poule très relevée, mais assume parfaitement son rôle, puisque certains jeunes intégrés à cette formation ont fait des matchs en équipe supérieure sans démériter. Il est en effet indispensable de penser à l'avenir et de faire confiance à ces jeunes nombreux au club, dont certains éléments démontrent un réel potentiel.

L'équipe féminine pointe à la seconde place de sa poule de championnat, elle est assurée d'accéder à la première division pour les matchs retours.

Nos jeunes intégrés à l'AJAX sont répartis dans plusieurs catégories et participent pleinement aux victoires de cette structure fédérant les jeunes des clubs d' Argentat, de la Xaintrie et des environs.

L'USFV va aussi avoir très prochainement une extension de ses locaux sportifs. Les travaux devraient commencer début d'année 2012. Si le gros oeuvre va être réalisé par des artisans locaux, les membres du club ont tenu à participer aux travaux de finition, tels que plomberie, carrelage, peinture etc.... Cet investissement est supporté par une subvention du conseil général et une

participation non négligeable de notre commune que nous tenons à remercier, l'USFV participant à sa manière par son investissement en terme de main d'oeuvre.

Une autre satisfaction est à souligner, il concerne la mise en place à partir de cet été d'un collectif regroupant la quasi totalité des associations de notre commune. Cette initiative collective entre clubs est la seule manière réaliste de pouvoir organiser des animations conséquentes sur notre petite commune en fédérant un nombre conséquent de bénévoles.

Le formidable exemple a été la mise en place cet été de trois grands marchés qui ont fait l'unanimité auprès de la population locale. Cette opération collective va être pérennisée dans le temps, et d'ores et déjà, ce collectif prépare la prochaine saison avec trois marchés albussacois aux dates du 23 Juin, 5 Août et 1er Septembre 2012.

Le marché du 5 Août va pour 2012 correspondre à la fête locale avancée d'une semaine, du fait de l'organisation du comice agricole cantonal à Argentat normalement le week-end suivant, et dont un copieux programme est en train d'être mis sur pied, jugez en : vide grenier - brocante - bourse aux jouets et vêtements - grand marché Albussacois - expo diverses avec entre autre, une rétrospective des 70 ans du club de l'USFV dont deux anciens : Guy Trémouille et Jeannot Bordes ont la charge de constituer une équipe de travail, la rando des Murels avec l'historique commenté au fil du parcours. Si on ajoute que chaque association a décidé de développer un thème,

cette journée très fournie devrait attirer la foule dans notre bourg.

Les autres animations hivernales du club seront les concours de belote triangulaires aux dates du 28 Janvier, 11 et 25 Février organisés comme l'année passée en partenariat avec le club des dauphins et des aînés: réservez d'ores et déjà ces dates, dont la meilleure équipe au terme des trois concours gagnera un super lot.

Samedi 14 Avril, nous vous proposerons une pièce de théâtre par un groupe de Laval de Cère.

Merci à notre Maire et son conseil municipal pour le soutien financier accordé à travers notamment la subvention annuelle renouvelée, et bien sur l'investissement conséquent de l'agrandissement de nos locaux sportifs.

Pour terminer, je voudrais en mon nom personnel et celui des membres du club de l'USFV vous souhaiter une excellente année 2012, et particulièrement une bonne santé.

Le Président :

Serge TRÉMOUILLE



Les Amis de la Franche Valeine

Le second semestre 2011 a été marqué les 16, 17 et 18 juin par notre voyage au Puy du Fou qui, je crois, a laissé un magnifique souvenir aux participants, tant par la beauté de ses spectacles de jour que par la magnificence de ses spectacles nocturnes. Ce fut une vraie féerie. Nous avons également beaucoup apprécié notre promenade en bateau dans le marais poitevin si calme, si verdoyant et si reposant – un vrai havre de paix.

Les 25 juin, 23 juillet et 3 septembre ont eu lieu les « Marchés Albussacois » qui ont eu le succès que vous connaissez et auxquels nous avons participé avec notre équipe « crêpes » à qui nous tirons notre chapeau pour leur organisation, leur savoir-faire et leur endurance – les crêpes ont connu un réel succès. Encore un grand merci à nos « crêpières ».

Le 28 août, notre repas « inter générations » a réuni 63 convives à la salle des fêtes.

Le 29 septembre, nous avons visité Conques avec son abbaye et son trésor – nous avons déjeuné à la ferme auberge « La Normande »

puis l'après-midi, un petit train nous a emmenés visiter la « Vallée des Daims » et nous avons pu admirer de près ces jolis animaux qui se laissent facilement approcher.

Le 1^{er} octobre a eu lieu notre concours de belote avec une participation, dirons-nous, moyenne.

Le 5 novembre a eu lieu notre Assemblée Générale suivie de notre habituel repas à « La Fontaine » qui a réuni 75 convives et au cours duquel nous avons eu le plaisir d'accueillir 4 nouveaux adhérents : M. et Mme Deberry Claude et Liliane, Mme Jeanine Leymarie, M. Albert Brugeille.

Enfin le 23 novembre, le Conseil d'Administration s'est réuni à l'effet de nommer un vice-président. A l'unanimité des membres présents Mme Simone Teyssandier a été nommée à ce poste.

En ce qui concerne le programme de l'année 2012, il se présente ainsi :

8 janvier, nous fêterons les rois,

28 janvier, notre tournoi inter associations de belote,

4 mars, aura lieu notre loto annuel,

24 mars, notre repas de printemps,

26 août, le repas « table ouverte »

8 septembre, notre concours de belote.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année et que 2012 vous soit bénéfique en tous points et vous apporte surtout la santé.

Président :
Claude DRECCQ
Lachaud
19380 Albussac

Comité A.C.P.G. F.N.A.C.A.

En ce début d'année, nous souhaitons un bon rétablissement à tous ceux et celles qui ont eu des soucis de santé en 2011.

Nous sommes toujours très satisfaits de la participation nombreuse des enfants des écoles, des membres du conseil municipal, de la population et de nos adhérents à toutes les cérémonies commémoratives.

Cette année 2012 sera le 50^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie : la commémoration se

déroulera à Albussac le 19 mars à 18 h.00. Rassemblement au Monument aux Morts.

M. Jean Bordes a récemment édité une brochure concernant les noms et prénoms des soldats d'Albussac « Morts pour la France » pendant les combats de 1914-1918 et de 1939-1945. Nous le remercions chaleureusement de cette initiative.

A l'occasion des marchés albussacois, nous avons participé sous la bannière du Club des Aînés que

Président :
Jean LAURENSOU
Prézat
19380 Albussac

nous remercions et, pour l'année 2012, nous souhaitons être partie prenante sous la bannière FNACA étant donné que nous sommes en mesure de participer à certains travaux.

Notre repas annuel aura lieu le 8 mai, comme d'habitude et, dans les jours à venir, nous allons distribuer les cartes d'adhérents.

Meilleurs vœux pour 2012.

Société de Pêche AAPPMA La Franche Valeine

Comme chacun a pu s'en rendre compte, l'année 2011 n'a pas bénéficié d'une pluviométrie suffisante permettant de rattraper les déficits antérieurs. Sans être spécialiste des nappes phréatiques les avertisseurs visuels suffisent parfois à constater une situation assez préoccupante : il manque de l'eau dans la Franche Valeine et ses affluents. Fasse que cet hiver permette de régulariser les déficits constatés à ce jour.

Cet état de fait a, bien entendu, des conséquences sur la faune et la flore de nos ruisseaux : moins de débit, moins d'oxygène, moins de nourriture et une plus grande sensibilité à la pollution. Cela ne facilite guère une reproduction satisfaisante.

Quelques prises toutefois en début de saison. Trois ou quatre poissons

suffisent à se faire plaisir : nous ne sommes plus à l'époque des pleins paniers sept jours sur sept. La pêche est un loisir qui doit s'adapter aux exigences de l'époque.

Notre effectif reste correct avec près de cent membres toutes catégories confondues. On peut rester confiants pour 2012. Une nouveauté importante va toutefois un peu bousculer nos habitudes : en effet, en 2013, les permis seront distribués uniquement via Internet. Pour cette année encore, ils seront disponibles chez nos sympathiques dépositaires habituels. Le bureau étudie les moyens de répondre à cette obligation. D'ores et déjà, fin décembre 2011, il sera possible à chacun de prendre de chez soi son permis 2012 : site www.cartedepeche.fr suivre les di-

rectives en précisant bien dept 19 AAPPMA la Franche Valeine (au besoin contacter JFrançois ou Joël).

Le concours à Lagarde Enval a été un beau succès grâce, notamment aux amis locaux et à la Mairie. L'association a également participé aux marchés albussacois. Je remercie vivement les membres qui ont accepté de jouer le jeu en respectant les engagements définis à l'avance : d'autant plus que beaucoup de pêcheurs de l'association habitent une autre commune qu'Albussac. Encore merci.

Meilleurs vœux pour 2012

Président :
DUCOFFE Jean-François,
Les Croisades, Albussac

Les Dauphins de la Franche Valeine

Les Dauphins de la Franche Valeine sont sortis d'un été chargé en animations avec les premiers Marchés de Pays Albussacois qui furent un succès malgré le mauvais temps qui est venu perturber l'une des trois dates.

Une réussite totale, avec une belle entente et sacré boulot des différentes associations albussacoises, qui sera renouvelée l'été prochain aux dates suivantes : le 23/06/12, le 05/08/12 (jour de la fête votive) et le 01/09/12.

En effet, le marché du 05 août sera l'occasion de remettre au goût du jour la fête votive d'Albussac où divers stands, animations ou démonstrations vous seront proposés afin de vous divertir toute la journée.

Nous avons aussi organisé le Samedi 6 Août notre traditionnel repas « Cochon à la broche » qui fut réussi puisque 120 repas étaient à pourvoir et ces 120 repas furent atteints puis le soir l'apéro concert qui, par contre, connu une désillusion totale avec un orage qui s'invita juste avant de commencer et qui plomba la soirée des deux groupes « Broken Flowers » et « Les Sexapils ».

Nous envisagions aussi de faire un repas festif d'automne qui aurait dû avoir lieu le 19 novembre mais par un manque de réservations (une trentaine) au moment de prendre commande auprès des fournisseurs alors nous décidions d'annuler le repas.

Projet festif à venir : un concours de belote en partenariat avec le Club

des Aînés et l'USFV Albussac Neuville dont les dates sont : le 28/01/12, le 11/02/12 et le 25/02/12. L'ordre d'organisation par rapport aux dates n'a pas été défini.

LES DAUPHINS DE LA FRANCHE-VALEINE VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2012 A TOUS.



Président :
TRÉMOUILLE Guillaume
Roussanne, Albussac

OXYGÈNE - Tennis de Table

Cette saison 2011-2012 a débuté avec la confirmation de l'excellent bilan des marchés de Pays d'Albussac et notre retour à la compétition avec deux équipes très motivées.

L'organisation et le bon déroulement des marchés Albussacois ont eu pour un club comme le nôtre plusieurs effets positifs.

Notre entente avec Albussac a trouvé là une occasion de se matérialiser. Les pongistes qui ont participé aux montages et aux démontages des chapiteaux étaient aussi des Gardillous (NDLR : habitants de Lagarde). Les adhérents des différentes associations travaillaient ensemble sans toujours savoir à quelle association adhérerait l'autre bénévole mais l'objectif était de travailler efficacement et dans la bonne humeur.

La fréquentation très forte des trois marchés a donné également une jolie respiration à des budgets d'association qui ont besoin de financements extérieurs pour améliorer le confort de leurs adhérents.

Le dynamisme de ce collectif a donné à notre club l'envie de s'impliquer encore davantage l'an prochain. Nous avons d'ores et déjà répondu présents lors des premières réunions préparatoires aux « Marchés Albussacois 2012 ».

Au plan sportif, nous avons engagé deux équipes, une de seniors dans le championnat départemental 1 et une de benjamins en cham-

pionnat d'accueil. Tous les vendredis, nos joueurs représentent Lagarde-Enval et Albussac dans toute la Corrèze.

Quant au troisième tiers de nos adhérents, ils constituent la part « loisirs » de nos activités. Le tennis de table reste une occasion de rencontres et de détente les mercredis et vendredis soirs.

Cette année, notre effectif reste stable et nous serions heureux de le voir progresser avec l'adhésion de quelques Albussacois.

Quel que soit votre âge, vos disponibilités, votre niveau de jeu, votre volonté de vous engager ou non en compétition, vous pouvez nous rejoindre. Vous êtes assurés de participer surtout à la vie d'une association dont l'un des fondements est la convivialité.

Un grand merci au collectif des associations pour son dynamisme et ses sourires, un grand merci à nos partenaires, GROUPAMA et le magasin « Les Flammes de Pro-

méthée » (Zone de Mulatet à Tulle) et un grand merci également à la commune d'Albussac pour la qualité de son accueil.

Le Club OXYGENE, Entente Lagarde-Enval Albussac, vous souhaite une Année 2012 riche en bons moments.

En espérant vous rencontrer prochainement autour d'une table (de ping-pong ou de dégustation).

**Pour tout renseignement,
contacter Olivier BROSSARD,
Président, tél. 06.33.28.41.05**



OXYGENE
Tennis de Table
Entente
Lagarde-Enval / Albussac

Ecole Primaire

Le conseil d'école d'Albussac s'est tenu le 8 novembre dernier. Les enseignantes ont présenté le projet pédagogique pour l'année 2011-2012. A noter, la mise en place d'un projet innovant et fédérateur cette année : sensibiliser les élèves au développement durable par le biais d'activités en lien avec ce thème. L'école a notamment créé un jardin écologique (utilisation d'un lombricomposteur et d'un récupérateur d'eau de pluie...) sur lequel les enfants vont pouvoir s'exercer tout au long de l'année.

Le loto de l'école aura lieu le samedi 7 janvier 2012. Les familles et les habitants sont attendus nombreux.

De nombreux lots encore en perspective cette année. Cette manifestation est importante pour l'école car les bénéfices permettent d'alimenter la coopérative scolaire qui sert à financer les sorties éducatives.

Il n'y a pas eu de marché de Noël cette année car cette activité est particulièrement chronophage. Les enseignantes préfèrent donner la priorité au travail scolaire et à la préparation des évaluations nationales. Toutefois, les élèves ont reçu la visite du Père Noël ; un goûter et des cadeaux leur ont été offerts. Un remerciement à la municipalité qui finance en grande partie cet événement.

Enfin, nous tenons à informer les parents et les habitants quant à la mise en place d'une nouvelle carte scolaire à compter de la rentrée prochaine : désormais, la commune est séparée en 2 : d'un côté, les élèves allant au collège de Beynat et dont le lycée de secteur se situera à Brive, de l'autre ceux allant au collège d'Argentat pour le lycée de secteur Edmond Perrier à Tulle. Il convient de rappeler que les dérogations sont difficiles à obtenir à l'entrée au lycée.

Les représentants des parents d'élèves.

Les élèves se mettent aux vers

Cette année, les élèves et les maîtresses de l'école d'Albussac vont effectuer des activités autour d'un thème : l'environnement.

Un jardin à l'école

Au début de l'année scolaire, les enfants ont mis en place un jardin dans la cour de l'école. Il a fallu préparer le terrain. Pour cela, nous avons demandé de l'aide aux familles des élèves. Des

grands-pères généreux sont donc venus travailler la terre à notre place.

Ensuite, il nous a fallu voir à quoi pouvait ressembler un jardin potager. Nous sommes donc allés visiter certains jardins de la commune. Les jardiniers nous ont présenté les différentes plantes qu'ils ont cultivées et ils ont répondu à toutes nos questions : quelles sont les plantes qui s'aiment ...

Ainsi, éclairés par tous ces renseignements, nous avons pu semer des



graines dans notre jardin.

Le lombricompostage

Séverine, l'éducatrice de la classe nature de Pandrignes, nous a offert un lombricomposteur.

Nous accueillons donc une nouvelle famille à l'école : des vers de terre. Séverine nous a appris que dans la nature, il existait des déchets qui étaient décomposés par des petites bêtes : les décomposeurs.

Les vers de terre sont de très bons décomposeurs. Nous en élevons

donc dans notre lombricomposteur afin de réduire les déchets que nous produisons dans l'école. Nous apprenons à protéger la nature. Nature que nous avons pu observer lors d'une autre sortie à Aubazine, plus précisément autour de Rochesseux.

Ce projet nous amène à davantage se préoccuper de notre nature. Nous nous sommes mis au vert : essayez de faire de même.

Les élèves de l'école d'Albussac.

Albussac

Mairie

Le Bourg

19380 ALBUSSAC

Téléphone : 05 55 28 61 48

Télécopie : 05 55 28 30 55

Messagerie :

mairie.albussac@wanadoo.fr

Horaires : du lundi au vendredi

de 8 h.30 à 12 h.00

Samedi de 8 h.30 à 12 h.30

Visitez notre site :
www.albussac.correze.net



Agence Postale Communale et Point-lecture

Téléphone : 05.55.28.16.94

Horaires : du lundi au samedi de 9 h.30 à 12 h.



● Vue du Bourg d'Albussac durant le 1er marché albussacois 2011